
Création d'une charte graphique spécial PLP (choix du Défi -7)

Sydevom de Haute Provence

Avenue Pierre Gassendi La Sève – ZA La Cassine

4310 Peyruis

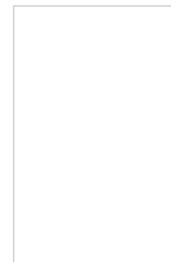
[Voir le site internet](#)

Laurène Ghiglia

communication@sydevom04.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

Suite à l'enquête d'opinion réalisée en Mai 2011 par AKAL Conseil, il est apparu que la réduction des déchets est une véritable priorité au niveau local. En effet, 96% des habitants interrogés déclarent cette action de réduction des déchets comme devant être une priorité pour leur commune.

La communication sur la prévention et sur le programme local de prévention sera réalisée via différents relais :

- voie de presse, voie écrite, radio, affichage, mailing... pour la mise en lumière des actions de prévention.
- via les bulletins d'informations des collectivités adhérentes : rédaction d'articles spécifiques.

Et différents supports à concevoir :

- la "lettre/gazette" info tri-prévention à destination de tous les foyers du SYDEVOM avec pour objectif une fréquence d'une fois par an,
- Un support audiovisuel (film tri et prévention),
- Un onglet spécifique à la prévention sur le site internet www.sydevom04.fr,
- Divers supports de communication en fonction de la stratégie de communication mis en avant par une agence de communication extérieure.

Pour cela le SYDEVOM avait besoin de mettre en avant cette nouvelle compétence et de créer une chartre graphique à part entière pour le PLP.

Le SYDEVOM a donc décidé d'engager une agence de communication afin d'analyser l'existant et de proposer des pistes d'amélioration ainsi qu'une charte graphique spécifique au PLP.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Intégrer la prévention dans l'identité du syndicat
- Faire connaître le PLP
- Se doter d'outils pour communiquer sur la prévention

Résultats quantitatifs

- 3 groupes de travail

Résultats qualitatifs

- Meilleure visibilité du SYDEVOM
- La charte graphique spécifique au PLP a permis de bien différencier le tri de la réduction des déchets
- Des totems (roll up) spécifiques réduction ont été créés ainsi qu'un oriflamme - ajout/amélioration de la partie réduction sur les stands
- Le véhicule de service a été personnalisé avec un côté spécifique au Défi 7 et à la réduction des déchets (l'autre est réservé au tri)
- Intégration d'un menu "Défi -7" et donc exclusivement réduction sur le site Internet du SYDEVOM + pages "réduction" en actualité

MISE EN OEUVRE

Planning

- 27 Avril 2011 : Lancement de la consultation du marché
- 7 Septembre 2011 : Notification du marché
- 28 Novembre 2001; 21 février 2012; 21 mars 2012 : commissions communication (choix et validation de la charte graphique et de la "mascotte")
- 13 Avril 2012 : lancement officiel du défi 7 et conférence de presse
- Mai 2012 : création des premiers outils de communication (rolls up, distribution de la première lettre tri-prévention...)

Moyens humains

- 2 personnes en interne (Marché, suivi de prestation, organisation réunion...)
- Personnel de l'agence de communication

Moyens financiers

- Audit de l'existant (8 500 €) + stratégie de com' (5 500 €) + création charte graphique (3 000 €) + Conception signature institutionnelle (1 500 €) + création mascotte (2 000 €) + panneaux de com (2 500 €) = 23 000 € TTC via une agence de communication
- Outils de communication (cf. fiche action : Réalisation de stand/Participation à des évènements (foires, fêtes, marché aux fleurs...))

Moyens techniques

- Ordinateur performant
- Pack ADOBE Création (Photoshop, Illustrator, Indesign)

Partenaires mobilisés

- Collectivités adhérentes

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Partage du contenu des supports de communication possible sur demande.

Difficultés rencontrées

- Création d'un Défi -7%
- Déclinaison de ce 7 en nombre de familles, de gestes ...

Recommandations éventuelles

- L'achat d'encarts presse a coûté cher et le résultat n'était pas vraiment présent. Le SYDEVOM a donc choisi de ne plus en acheter au vu du rapport coût/impact.
-

Mots clés

SIGNALETIQUE | COLLECTIVITES LOCALES | ADMINISTRATION PUBLIQUE | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES | BIODECHET

Dernière actualisation

Juillet 2015

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Bernard VIGNE

bernard.vigne@ademe.fr

Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur